

COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION RESTREINTE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

PV N° 2

Présents : MM. WAILLIEZ, CHANUDET, SUERINCK, VILLATTE.

* ADOPTION D'UN PROCES-VERBAL

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 28 août dernier est adopté à l'unanimité des Membres présents.

INFORMATIONS

Deux réunions à l'intention des clubs en infraction vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage auront lieu à 19 heures les :

- lundi 19 octobre 2020 à Guéret au Siège du District
- mardi 27 octobre 2020 à Mérinchal au Stade

La formation initiale en internat est prévue du 20 au 22 novembre 2020 à Guéret.

Dès réception des nouveaux écussons venant de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, ils seront remis aux arbitres.

POINT SUR LES EFFECTIFS DES DOSSIERS A JOUR

A ce jour, 54 arbitres :

- 2 Arbitres de Ligue
- 10 Arbitres District 1
- 14 Arbitres District 2
- 15 Arbitres District 3 et touche
- 13 Jeunes Arbitres

ABSENCES AUX MATCHS

* **Match BELLEGARDE EN MARCHE (1) / FLAYAT (1) Départemental 3 - Poule C du 27/09/20** : absence non excusée de l'arbitre licencié n° 1129344412.

Avertissement (application de l'article V.1 du Règlement Intérieur).

* **Match LA FORET DU TEMPLE (1) / EVAUX-BUDELIERE (1) Départemental 3 - Poule B du 27/09/20** : absence non excusée de l'arbitre licencié n° 2543316394.

Avertissement (application de l'article V.1 du Règlement Intérieur).

COURRIER

- **Mail du Président du FC Fursac.**

Georges CHANUDET prendra contact avec ce dernier.

Prochaine réunion plénière : lundi 26 octobre 2020 à 18 heures 30.

Le Secrétaire de Séance : Jean-Claude VILLATTE.